

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2009-13 du 22 janvier 2009 portant nomination d'experts auprès de la commission mentionnée à l'article R. 5131-3 du code de la santé publique

NOR : SJSM0930046S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment l'article R. 5131-3 et D. 5321-7 et suivants,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la commission mentionnée à l'article R. 5131-3 susvisé, au titre de l'année 2009 :

Mme BOCHOT (Amélie)
M. CADET (Jean)
Mme ELEFANT (Elisabeth)
M. FESSI (Hatem)
M. GUILLEMAIN (Joël)
M. HUMBERT (Philippe)
Mme MARTINI (Marie-Claude)
M. MARZIN (Daniel)
M. PALLARDY (Marc)
Mme PENSE-LHERITIER (Anne-Marie)
M. SAULNIER (Patrick)
Mme SELLA (Odile)
Mme VINCENT (Claire-Marie).

Article 2

La directrice de l'évaluation de la publicité et des produits cosmétiques et biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et des sports.

Fait à Saint-Denis, le 22 janvier 2009.

Le directeur général,
J. MARIMBERT